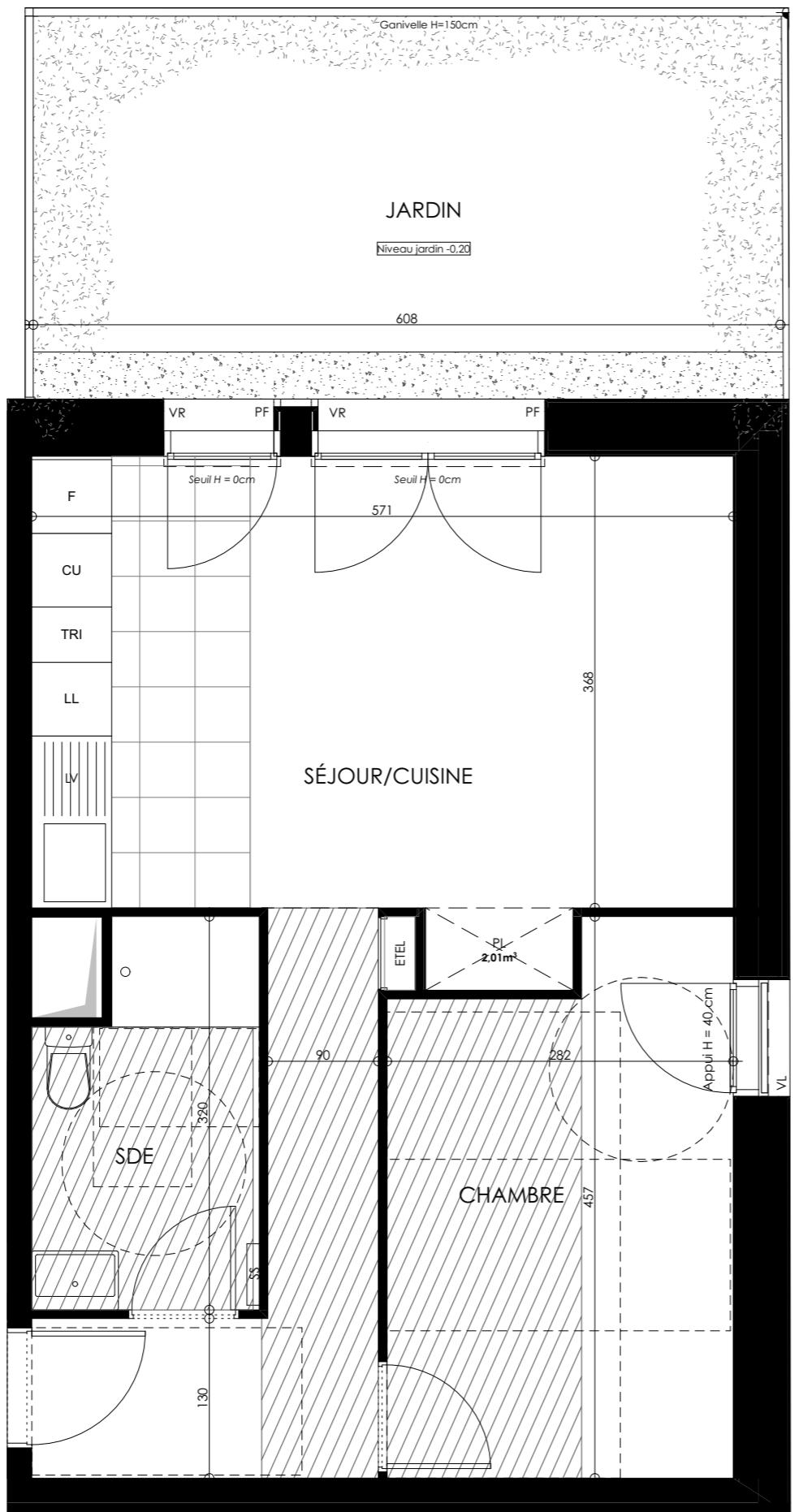




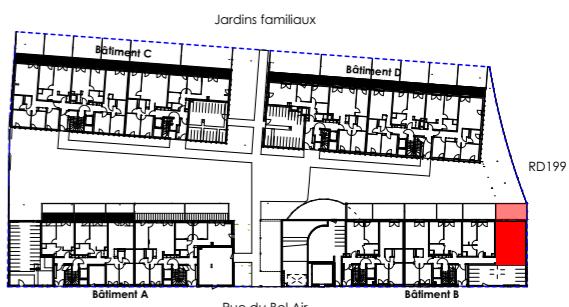
PLAN PRÉLIMINAIRE DE RÉSERVATION



NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols fins intérieurs et extérieurs.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette) intérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

NATURAL

Plan de localisation



B2.0.4

Appartement	2 pièces	RDC
Chambre	11,83	
Entrée	6,84	
Sde	5,23	
Séjour/cuisine	21,81	
Total surface habitable :	45,71 m²	

Jardin 20,39
Surface annexe : 20,39 m²

Légende:

LC : Linéaire complémentaire (NF HABITAT)	Gaine technique :	
TRI : Espace de tri		
LL : Emplacement lave-linge		
LV : Emplacement lave-vaisselle		
F : Emplacement réfrigérateur		
Cu : Emplacement cuisson		
ETEL : Espace technique électrique du lgt.		
PF : Porte-fenêtre		
FF : Fenêtre fixe		
GC : Garde-corps		
VR : Volet roulant		
VL : Volet roulant à lames		
AV : Fenêtre toute haute avec allège vitrée à 1,00m		
PLC : Placard		
PV : Pare-vue		
TV : Prise TV		
Retombée poutre :		

Indice : 0

Date : 28/11/2025